10ème Année

N° 228

24 Avril 1958



BULLETIN TECHNIQUE

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphone: FRanklin 20-56

C.C.P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

FR. 20-56

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

AVERTISSEMENTS

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le débourrement étant maintenant dépassé, nous rappelons qu'en raison de la présence depuis plus d'un mois de germes abondants du Black-rot, le premier traitement doit absolument être appliqué dès l'étalement des deux premières feuilles. On peut dès maintenant en prévoir le renouvellement après chaque pluie importante ou, à défaut de telles conditions dans les 12 jours après chaque traitement, au terme de ce délai. Cette cadence devra être respectée au moins jusqu'au 15 juin.

On utilisera de préférence un produit cuprique ou à base de zinèbe et de cuivre.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

1°- Un traitement devra être appliqué d'urgence sur toutes les plantations qui n'en ont pas reçu depuis le 14 avril dans les régions suivantes qui ont subi de fortes précipitations les 14 ou 15 avril:

AIN: 40, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52

ARDECHE: 141 et 142 entre Sarras et St Péray seulement, 151, 152

DROME: 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 130, 132, 133, 134, 135, 136

ISERE: 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120

LOIRE: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 13, 14

RHONE: 28, 32, 33 (en amont de Lamure seulement), 34 (au nord-ouest de Marchampt seulement)

SAVOIE: en entier

HTE SAVOIE: 61, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72

2°- Dans toutes les autres plantations où la floraison n'était pas dépassée à la date d'application du dernier traitement, un nouveau traitement devra être appliqué à la chute des pétales.

3°- Dans les plantations où la pleine floraison ne doit pas être atteinte avant la fin du mois d'avril (sur pommier notamment) on devra appliquer un traitement entre le 27 et le 30 avril si le dernier traitement est antérieur au 20 avril, sinon 10 à 12 jours après le précédent traitement.

INFORMATIONS

En raison du réchauffement brutal et de la forte poussée de végétation consécutive, nous recommandons d'appliquer comme il convient, si celà n'est déjà fait, les prescriptions du bulletin N° 227 en ce qui concerne les hoplocampes, les charançons du feuillage, les pucerons, et surtout la noctuelle de la vigne et le xylébore.

ARAIGNEES ROUGES SUR VIGNE

Les éclosions vont commencer incessamment à la faveur des journées chaudes. Du fait du retard de la végétation, on pourra toutefois attendre pour appliquer le premier traitement que

- d'une part elles aient commencé depuis une dizaine de jours.
- d'autre part la végétation soit bien dégagée du bourgeon.

Nous rappelons que le déméton méthylé et le kelthane peuvent être utilisés pour ce traitement.

BRYOBE SUR ARBRES FRUITIERS

Des éclosions massives ont eu lieu depuis quelques jours.

Sur tous les arbres envahis, on pourra dès maintenant appliquer un des produits suivants:

- homologués: Parathion, Diazinon, E.P.N.,Malathion, Demeton méthylé.
- en autorisation provisoire de vente: Endothion, Chlorophenyltrichlorethanol, chlorobenzylate, chloropropylate.

HYPONOMEUTE (sur pommier, poirier, cerisier)

La présence de cette chenille se traduit tout d'abord par des galeries sinueuses creusées dans l'intérieur du limbe des feuilles, puis au bout de 5 à 15 jours la chenille émigre vers l'extérieur et attaque pousses et bouquets floraux en tissant autour les bourses soyeuses caractéristiques.

En conséquence le traitement chimique (D.D.T. arséniate de plomb, chlordane, parathion ou malathion) devra être appliqué dès apparition des galeries et d'autant plus rapidement que la température est plus élevée.

PSYLLE DU POIRIER

Après un arrêt de deux mois cet insecte reprend son activité.

Parathion et produits huileux à base de parathion, de lindane ou de nicotine sont efficaces.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

INFORMATIONS MARAICHERES

CHOUX: Les jeunes plants ou les jeunes plançons sont régulièrement visités en cette saison par des petits charançons; une application insecticide s'impose donc, soit par poudrage ou par pulvérisation, on peut utiliser les insecticides à base de Parathion, D.D.T. Lindane.

OIGNON: La mouche peut causer aux cultures d'oignons et de poireaux des dégâts très importants, les plantes suffisamment développées doivent recevoir une application insecticide à base de D.D.T. de Parathion ou de Dieldrine; on utilisera de préférence des produits en émulsion.

L'Agent Technique: G.FERAND